Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260302-202619-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 2 mars 2026 à 18 heures

Membres en exercice : 15 – membres présents : 11
Date de convocation : 23 février 2026

Le deux mars deux mil vingt-six à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire

Étaient présents : Gérard QUILIN, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Sonia ALLAIN, Catherine BOISLIVEAU, Adjoints, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwenn BOHEC, Quentin LE HERVÉ, Martine TRAPON, Jean-François LE MIGNOT

Absents, excusés : Anne-Karine LE MAOU, Sylvie LE GALL BRIAND, qui donne pouvoir à Gérard QUILIN, Erwan GUIZOUARN

Absents : Julien BENOIST

Secrétaire de séance : Jean-François LE MIGNOT

202619 - REMPLACEMENT DU VISIOPHONE DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une demande de devis était en cours pour remplacement du visiophone du groupe scolaire, auprès de l'entreprise DAFNIET Patrice, laquelle avait installé le précédent système, qui est à ce jour obsolète. L'offre de l'entreprise DAFNIET s'élève à 4 114.93 euros HT soit 4 937.92 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** la proposition de l'entreprise DAFNIET, pour fourniture et installation d'un visiophone, pour un montant de 4 114.93 euros HT soit 4 937.92 euros TTC
- **PRECISE** que cette somme sera prélevée à la Section Investissement du budget 90400 – opération 153 (groupe scolaire)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Le Maire

Le Secrétaire
Jean-François LE MIGNOT

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 6 mars 2026
Et publication ou notification le 6 mars 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ MOEDEC * 22 (Côtes-d'Armor)